

CONSEIL MUNICIPAL DU 07/02/2023

Convocation le 02/02/2023

Étaient présents : MM André MEGE, Joël BONNET, Jonathan CAFFYN, Jean-Paul CHALLANCIN, Bruno JULIEN, Marc LYKO, Hervé RAVEL, William SAVOYE, Mmes Nicole COLLIN, Audrey GONSON, Carole LADREIT, Agnès MONNET, Evelyne ROIBET,

Absent excusé : Noëlle SARROLA a donné procuration à Marc LYKO, Jocelyn FIAT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, Jean-Paul CHALLANCIN a été désigné secrétaire de séance.

Ouverture de séance : 20h00 à la mairie

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 10/01/2023 a été validé par l'ensemble des participants.

Urbanisme, Voirie,

Monsieur Le Maire fait état des divers dossiers en cours :

PC accordé pour agrandissement maison individuelle RD 52,

DP refusée pour des panneaux photovoltaïques sur toiture Chemin de Merles

Pièces complémentaires pour Déclaration Préalable déposées pour des panneaux photovoltaïques sur toiture Route de Desviages.

2 DP déposées pour des abris : 1 à chevaux, 1 pour du foin Route du Bourg.

- Vote des comptes de gestion, des comptes administratifs, et de l'affectation du résultat pour chaque budget 2022

- Budget Communal

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	135 003.09 €	0.00 €	987 261.50 €
Opérations de l'exercice 2022	91 687.62 €	58 846.08 €	335 234.95 €	394 504.84 €
Totaux	91 687.62 €	193 849.17 €	335 234.95 €	1 381 766.34 €
Résultats de Clôture	0.00 €	102 161.55 €	0.00 €	1 046 531.39 €

Restes à réaliser : 45 828 € en dépenses, 10 090 € en recettes

Affectation du résultat au 1068 de 0.00 €

- Budget Chaufferie Bois

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	00.00 €	5 717.39 €	0.00 €	9 725.22 €
Opérations de l'exercice 2021	11 677.43 €	11 797.22 €	28 891.41 €	25 995.08 €
Totaux	11 677.43 €	17 514.61 €	28 891.41 €	35 720.30 €
Résultats de Clôture	0.00 €	5 837.18 €	0.00 €	6 828.89 €

Affectation du résultat au 1068 de 0.00€

DECI :

Réunion de démarrage au SIEH ce 7 février : un manque de bouches incendie, travail communal à faire : déterminer les risques sur chaque bâtiment : nature, surface, hauteur, activité, distances entre eux, bornes à moins de 200m des maisons ces infos devront être transmises à Naldéo pour le mois de mars

Puis voir les évolutions possibles sur l'urbanisme de la commune.

Vote du schéma de subvention le 20 Février par le Département. Les représentants communaux du SIEH vont rapidement faire un premier constat puis des réunions seront à prévoir pour la reconnaissance des bâtiments

Répertorier les bâtiments agricoles

Nous sommes liés aux autres communes donc c'est la borne la plus proche qui compte même si celle-ci est la commune voisine.

Travaux, Projets :

On attend les derniers devis notamment des plombiers, le choix sera fait lors du prochain CM postérieurement à des réunions de la commission. Devons-nous faire un projet global afin de pouvoir rénover les 3 appartements ? Car le département proposerait une subvention de 25 % mais aurait un plafond de 80 000€ au niveau du montant des travaux. La région pourrait-elle nous aider également ?

Divers :

Conseil de vie sociale de l'ITEP : 59 enfants en 3 classes, internat, problèmes d'internet.

Demande de particuliers pour que la commune reprenne à sa charge un chemin privé desservant plusieurs habitations. Il est soulevé que plusieurs chemins privés sont dans ce cas-là, notamment les voiries des lotissements. S'ils devaient être repris par la commune ce serait dans les mêmes conditions pour tous c'est-à-dire bitumés, en parfait état, aménagés.

Réunion Ambroisie : ils souhaiteraient que des binômes avec des particuliers soient mis en place et non les élus car ils changent potentiellement tous les 6 ans. Il faut donc des bénévoles. L'appli va être allégée car trop longue à utiliser et à remplir, va également améliorer les positionnements GPS sera plus pratique l'an prochain. Des documents pour des expositions sont disponibles. Le bureau actuel est reconduit.

L'entreprise pour la réfection du monument aux morts doit commencer jeudi

Devis pour le garage : est-ce que l'on demande un devis au maçon ?

Rando VTT : celle-ci doit passer sur Geyssans (accord de la Préfecture), elle part de Mours le 26 février

Un courrier de réponse a été fait à un habitant concernant le chemin desservant son habitation.

Arrosage : est-ce que l'on récupère les eaux pluviales et comment (récupérateur d'eau, cuves enterrées) pour essayer de palier aux restrictions d'eau voir interdiction l'été ? Faire faire un devis ?

La station d'épuration a été nettoyée et fonctionne bien

Route de la Savasse : il y a une erreur de signalisation il faut inverser un des panneaux d'une des chicanes.

Le Chemin des artistes aura lieu le 7 et 8 Octobre 2023, la commune décide de postuler de nouveau.

Point sur le recensement de la population : 75% fait à ce jour